Conseil d'Ecole

Mardi 23 octobre 2018

Membres présents :

Directeur de l'école : Sébastien GALARD
Secrétaire de Direction : Catherine BORNE

Enseignants :
MS : BRILLANT Nadège
GS : GODIN Emilie
CP : JOSEPH EDOUARD J.P, RAJIB Sophie
CE1 : DE NARDI Catherine, LORTHIOIS Alexandra
CE2 : TABIS Véronique
CM1 : BENJELLOUN Mouna, BOUKACHABA Houda, MOREL Caroline
CM2 : OSMAN Cécile, MOGUEN Karine
Professeurs d'arabe : FAHRAOUI Mohamed Ramsiss, SALIM Nawal, LGHABA Tarik

Parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole :
PEEP : OUTALEB Imane, GOUBEAU Céline, JESTIN Nadia, LAHLOU Lamia, DEHANI Sara, LAHLOU Ilam, TAZI Hynd, BENDRA Sarah
UCPE : ESSAKI Zakaria, DUPRE Ouifak, FARIDI Wadad, SABRI Bouchra, AIOUCHE Khouloud
APEEF : SBIYAA Kaoutar, NACIRI Monia

Membres excusés :

Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammedia : Claude THOINET
Monsieur le Directeur administratif et financier : Benoît CHEMINAL
Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale : Anne SIMON

Ordre du jour :

I / ROLE ET REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE

II / STRUCTURE PEDAGOGIQUE ET EFFECTIFS 2018/2019

III / SECURITE ET REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

IV / PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE(EPS)

V / PROJETS

VI / QUESTIONS DIVERSES

ECOLE Ernest RENAN

Début de séance : 18H05.

Le Directeur remercie les associations de parents d'élèves pour leur disponibilité en début d'année scolaire pour l'organisation des assurances, la concertation pour les ateliers mis en place pendant les temps de garderie, entre autres.

La PEEP sera associée à la rédaction du Compte rendu de Conseil d'école

I / ROLE ET REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE

Lecture est faite de la composition, des attributions et du règlement du Conseil d'Ecole qui est approuvé.

Voir Power Point

II / STRUCTURE PEDAGOGIQUE ET EFFECTIFS 2018/2019

Renouvellement de 22.2 % de l'équipe pédagogique cette année. Les différentes personnes nommées au sein de l'établissement y sont citées. (Tableau ci-joint)

Effectifs :

Après consultation du tableau des effectifs, nous sommes à même de constater que le nombre total d'élèves est identique à celui de l'an dernier à la même période.
Les effectifs sont en diminution jusqu'au CP par rapport à 2017/2018 et très légèrement en dessous des seuils fixés sauf au CE2 pour ce qui est des CM1 et CM2
Diminution flagrante des élèves français (-26%) et tiers (17%).
Diminution moins flagrante des élèves marocains (6%).
Augmentation des élèves franco marocains (8%).
Les associations remarquent qu'aucun élève marocain n'a intégré l'école cette année en MS. Cependant, le Directeur précise que pendant les deux semaines qui ont suivi la rentrée de nouvelles affectations ont eu lieu suite à certains départs et parmi eux un certain nombre d'enfants sur test ont pu en bénéficier.

III / SECURITE ET REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Sécurité :

Deux exercices de sécurité ont été réalisés à l'école en ce début d'année dont un exercice d'évacuation réalisé le vendredi 14 septembre et un exercice PPMS de confinement le jeudi 27 septembre qui a permis de mettre en évidence certains petits travaux à réaliser pour que tout soit en conformité

Un audit « cyber sécurité » a eu lieu durant la semaine 40 (du 1er au 3 octobre). La société Axians était mandatée par l'AEFE pour mener cet audit.
Restitution à chaud : le niveau de sécurité est d'un niveau correct compte tenu des particularités d'un établissement scolaire primaire. Ce niveau est notamment atteint par un bon niveau de sécurité « physique » et une culture sécuritaire au sein de l'établissement. L'investissement des personnels et leur implication contribue largement à ce niveau.
Des premières recommandations pouvant être facilement mises en place sans compétences particulières ou en mettant à contribution la société qui assure la maintenance de notre réseau et système informatique ont été données et transmises aux enseignants.

Visite du gendarme du consulat général de France : les dispositifs mis en place ces dernières années sont efficaces, quelques points « à améliorer » ont été soulevés et seront abordés en cours d'année. Ainsi des ajustements de l'aménagement des abords des portes d'entrée 1 et 2 seront nécessaires (pots de fleurs plus gros et lourds, barrière à repeindre…) et la création de ces aménagements devant la porte 3 (pots de fleurs, barrières à installer).
Les associations demandent ce qui a été notifié concernant les problèmes de circulation aux abords de l'école. Le Directeur précise qu'il s'agit de la sécurité des élèves au sein de l'établissement.

Règlement de l'école :

Le règlement étant imprimé pendant les vacances d'été et intégré au cahier de liaison, les changements ne pourront apparaitre que dans la version 2019/2020.
Les propositions de changement figurant dans le power point sont validées et le règlement est adopté à l'unanimité.

Horaires* :
Sous le 2ème Tableau :
*fermeture du portail principal à 12h25 et 16h25. Au-delà, les enfants seront remis aux garderies respectives (~~CE1~~ ***de la MS au CP*** au niveau du portail maternelle~~)~~ et (~~CE2~~ ***du CE1*** au CM2 au niveau du portail cour cycle 3).

Droit à l'image :

Un document (joint dans le cahier de liaison), à remplir et signer par la famille, autorise les enseignants à utiliser des photos prises dans le cadre des activités scolaires et à les utiliser sur différents supports pédagogiques : outils de classe, expositions d'école, espace privée du site un internet de l'école, espace public du site internet de l'école…
Il est interdit aux parents de prendre des photographies des élèves dans l'enceinte de l'école ou lors des sorties scolaires (Cf. Charte du parent accompagnateur).

L'APEEF précise qu'aucune mention ne précise les conditions de prise de médicaments, les maladies et propose un ajout au règlement.
Dans la partie « ABECEDAIRE » du cahier de liaison les paragraphes « MALADIE », MEDICAMENTS ET SOINS » et « PAI » donnent ses informations.
Intégrer ces éléments au corps du règlement pourrait créer une redondance. Le Directeur invite donc les membres à relire l'ensemble et à remettre ce point à l'ordre du jour du conseil d'école du troisième trimestre si ce point semble indispensable à ajouter.

IV / PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

Pour rappel l'EPS et l'enseignement artistique sont des obligations liées aux programmes de l'école que nous devons suivre et sont assurés par les enseignants.

En complément à ces enseignements apportés dans le cadre de la classe la fréquentation d'artistes, de lieux artistiques, la participation à des rencontres sportives ainsi que les classes transplantées sont des éléments apportant, de vrais plus qui donnent du sens à nos enseignements en les concrétisant (ils ne rentrent pas dans les apprentissages « obligatoires ») mais restent facultatifs.

Nous nous appuyons pour cela sur des partenaires extérieurs qui nous apportent leur expertise dans ces domaines :

- ACSM
- Musées
- Auteurs, artistes

Pour les arts.

- USEP
- Centre sportifs (natation, surf, équitation…)
- Educateurs sportifs spécialisés

Pour l'EPS.

Deux éléments ont nécessité une remise en question du déroulement de ces activités telles qu'elles se passaient auparavant:

- Le pôle Lyautey qui finançait les postes de coordinateur USEP Maroc et de secrétaire USEP a stoppé ce financement.

L'USEP continue cependant à exister selon un système associatif proposant l'organisation de rencontres avec la collaboration des enseignants qui s'y investissent. La participation à ces rencontres nécessite le paiement d'une « Licence USEP ».
En parallèle le pôle Lyautey a mis en place le BASE (Bureau des Activités Sportive des écoles). Ce bureau organise les réservations des bus pour les déplacements (rencontres USEP, surf, natation scolaire…), la gestion des facturations et paiement, ainsi que la recherche d'animateurs spécialisés… et les relations avec l'USEP.
Ainsi la natation scolaire a été organisée, de même que les sorties surf des CE2 et la sortie ferme équestre des Moyennes Sections.
L'escalade pose plus de problème car nous avons des difficultés pour trouver des animateurs diplômés. Ce dossier est en cours de traitement.
Concernant les rencontres cross, athlétisme, balle ovale, elles resteront organisées en partenariat avec l'USEP et grâce à l'investissement des enseignants des classes concernées et des enseignants « coordonateurs USEP » de chaque école.
Les classes souhaitant participer à ces rencontres auront une licence USEP (GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2), l'argent de coopérative non dépensée pour les licences USEP des MS sera utilisé pour l'achat d'un parachute d'EPS.

- Les importantes dépenses contractées les années précédentes pour le PEAC et les activités sportives doivent également être revues à la baisse en privilégiant les activités liées à un projet pédagogique construit où celles nécessitant l'expertise d'un intervenant. Les budgets attribués à l'intervention de prestataires extérieurs pour l'EPS et les activités culturelles doivent être mieux maîtrisés.

La bonne santé du compte de coopérative permettra également de compenser en finançant, par exemple, les sorties scolaires.
De même, l'investissement dans du matériel permettant la pratique de certaines activités (modelage ou parachute par exemple) sera proposé afin que ces dernières puissent continuer à être pratiquées au sein des classes.

V / PROJETS

Outre les projets EPS et ceux liés au parcours culturel, l'équipe a réfléchi aux projets fédérateurs pour les élèves de l'école qui sont souvent porteurs d'une grande motivation.
La mise en avant des apprentissages et des productions des élèves est également un vecteur d'engagement dans les apprentissages.

A ce jour, l'organisation de deux projets de ce type a été décidée en conseil de maîtres :

- **Journal d'école**

Il serait édité et distribué aux élèves avant les vacances d'hiver.
Il est important que chaque élève soit mis en valeur ainsi, il sera distribué gratuitement à chaque élève, la participation des familles qui permettra de couvrir les frais d'impression sera libre et entièrement reversée au compte de coopérative.

- **Renan expo**

se déroulera le vendredi 14 juin 2019 sur le mode d'une exposition des travaux d'élèves avec des stands de nourriture pour en faire un moment convivial autour des productions des élèves. L'aide des parents pour l'organisation des stands sera la bienvenue et un comité d'organisation pourra être mis en place. La PEEP propose d'y exposer après accord de l'équipe ses affiches du concours d'affiche du Grand prix du jeune lecteur qui seraient plastifiées et regroupées. Cela représente 65 œuvres.

- **La journée mondiale de la langue arabe**

Le 18 décembre, selon la date retenue par les Nations Unies, la langue arabe est en effet célébrée dans le monde. Belle occasion de mener des projets linguistiques et culturels avec les quelques 125 000 élèves qui apprennent l'arabe dans les établissements du réseau français à l'étranger et particulièrement dans notre établissement. Les projets conjoints entre enseignants français et marocains seront mis à l'honneur. Certaines propositions des associations (initiation aux traditions culinaires marocaines, conférence, chorale..) pourraient être étudiées et mises en place conjointement avec les enseignants d'arabe.

- **Photographies individuelles**

A la rentrée des vacances d'automne, un photographe passera dans l'école photographier chaque élève et chaque fratrie (avec autorisation des familles). Cartes de vœux ou photos souvenirs seront ensuite proposées à la vente pour une livraison avant les vacances de fin d'année. Même si ce projet n'a pas un réel intérêt pédagogique, il permet de rapporter de l'argent à la coopérative et de pouvoir contribuer à la réalisation d'un certain nombre de projets.

- **Calendrier RENAN**

Le calendrier illustré par les classes de l'école sera, comme chaque année mis à la vente fin décembre. Il s'agit là encore d'une manière de mettre en avant les travaux des élèves. Le thème choisi cette année est L'Afrique

Nombre de projets de cycle, de niveau ou de classe seront également menés par les enseignants.
Le Directeur rappelle la portée que peuvent avoir les projets AEFE (semaine des lycées français, ambassadeurs en herbe…) et qu'il se tient à la disposition des enseignants qui souhaitent s'investir dans ces projets présentés en conseil de maîtres.

- **Sortie avec nuitée**

Cette année, une enseignante de CE1, est en cours de montage d'un projet de sortie avec nuitée à la ferme équestre de Dar Bouazza. Le projet est avancé, il a été présenté aux familles qui ont donné un accord verbal. Le dossier est en cours de réalisation et l'accord de principe sera prochainement transmis aux familles.

- **Projet d'école**

Le projet d'école prend fin en 2018. Le bilan a été réalisé lors des derniers conseils de maîtres. Chaque école a son propre projet d'école qui s'inscrit dans le projet de zone Maroc.
Le temps est maintenant à la réécriture du nouveau projet suivant le calendrier ci-dessous :

Novembre, décembre 2018 : Réflexion autour des indicateurs et écriture des axes
Conseil d'école numéro 2 : Présentation des axes
De janvier à mai 2019 : Rédaction du corps du projet d'école, des fiches actions et moyens d'évaluation du projet
Conseil d'école numéro 3 : Présentation du projet d'école

- **Projets proposés par les APE**

PEEP :

- Garderie
- Fête de noël : le 19 décembre
- Grand prix des jeunes lecteurs : à partir de novembre 2019
- Chorale durant la journée mondiale de la langue arabe
- Grand prix du jeune photographe : mars 2019
- Forum des métiers : date à déterminer (début avril)

Sur le temps périscolaire

- Midis gourmands de Ramadan
- Cessons tout et lisons
- Grande collecte du mois de Ramadan
- Achats groupés
- Embellissement de la cour
- Olympiades

La PEEP voudrait signaler qu'il a été très difficile cette année de pouvoir se procurer le livre d'arabe des CE2 « Choubik Loubik » qui n'est plus disponible, ni édité. Il a fallu courir les bouquinistes pour se procurer des manuels d'occasion. Il faudrait que le CEA soit vigilant à éditer une liste de manuels disponibles.

UCPE :

- Garderie
- Cantine
- Livraison de repas pendant le mois de ramadan
- Activités sur temps de garderie
- Environnement : Fête pour accueillir la nouvelle année au tour de la thématique : Une école sans bouteilles en plastique
- Semaine langue arabe : initiation art culinaire marocain et goûter des spécialités
- Galette des rois
- Conférence
- Dictée du Maroc

Sur le temps périscolaire :

- Organiser un After school avec les parents
- Pique nique familial
- Bourse aux livres
- Manuels d'intégration (MS et CM2)
- Mini marathon
- Livraison de fournitures scolaires

La PEEP souligne qu'il y aurait lieu d'avoir une concertation des activités proposées afin d'éviter les doublons notamment concernant des activités déjà mises en place et opérationnelle (commandes groupées de fournitures scolaires, livraison de raps durant le ramadan).

APEEF :

- Activité sur temps de garderie
- Rencontre avec des artistes peintres
- Plantation d'olivier et étude de la réalisation de l'huile d'olive
- Arbre de noël : collecte pour une association
- Conférence

Il est demandé par le Directeur qu'aucun logo d'association ne soit affiché lors des différentes manifestations ayant lieu sur le temps scolaire dans l'école.

La mise en place d'un groupe de réflexion autour d'une « Charte des associations de parents d'élèves » est évoquée notamment afin de coordonner les actions proposées.

- **Projets de travaux**

Vacances d'automne 2018 :

- Construction du préau « espace enseignants »
- Remise à niveau de tout le réseau électrique
- Mise en place du modulaire « enseignement de langue arabe »
- Entretien et réparation du « préau cycle 3 »
- Mise en place d'une nouvelle barrière « passage CP »
- Petits travaux dans les classes (entretien du mobilier et immobilier)

Fin 2018 :

- Remplacements des buts de la cour cycle 3
- Installation de buts dans la cour cycle 2
- Installation de compléments de jeux de cour maternelle (en fonction des propositions des fournisseurs)

2019 :

- Isolation des toits terrasse des bâtiments de cycle 2 et 3
- Mise en place de poubelles de tri dans les cours de cycle 2 et 3
- Réaménagement des sorties, portails 1 et 3 (côté rue)
- Poursuite de l'aménagement des cours

VI / QUESTIONS DIVERSES

Cantine scolaire à Ernest Renan
Date prévisionnelle de construction.
Impact sur le rythme scolaire et ramadan dans quelques années.
Sa réalisation est inscrite dans le SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière).

Rythmes scolaires
Les réflexions des conseils de cycles ont mené aux mêmes interrogations que celles soulevées lors du conseil d'école du 21 juin 2018. Un report d'application à la rentrée 2019 a été accordé mais la réflexion doit se poursuivre cette année pour proposer des solutions.

Réfection des cours cycles 2 et 3

Ces travaux seront demandés mais la priorité sera accordée à l'entretien du bâti.

Enseignement de l'anglais
L'enseignement de l'anglais est obligatoire dés le CP (Cf programme du cycle 2 : http://eduscol.education.fr/pid34145/langues-vivantes.html), les enseignants initient les élèves. Il n'est pas prévu que des enseignants natifs interviennent dans l'école.

Enseignement de la langue arabe, liaison CM2/6ème
Le conseil école/collège du 19/10/2018 rassemblant les directeurs d'écoles et Mme LABADIE (proviseur adjointe du Lycée Lyautey) a ciblé ce domaine d'apprentissage comme un des axes de travail du cycle 3 pour cette année. Une commission rassemblant les professeurs d'arabe volontaires des écoles et du collège sera chargée de mener la réflexion autour de la problématique de la continuité des apprentissages dans la langue arabe.

Frais de scolarité
Monsieur le Directeur de l'AEFE fixe le tarif des frais de scolarité. L'augmentation progressive a été fixée à 750 DH pour l'année prochaine. Les tarifs des années suivantes ne sont pas encore fixés.

Stationnement aux abords de l'école
L'école n'a pas autorité sur la voie publique. A chaque réunion de parents/professeur, un appel au civisme des parents qui déposent leurs enfants a été communiqué. Le directeur se tient à la disposition des parents pour discuter des modalités d'organisation d'une opération « gilets jaunes ».

Passages piétons autour de l'école
Un courrier a été envoyé au président d'arrondissement du Maârif, le 16 octobre 2018, afin de demander la construction de passages piétons surélevés autour de l'école et une amélioration de la signalisation notamment au niveau de la rue Ahmed Akrad.

Fin de séance : 20H15

Les secrétaires de séance :

Catherine BORNE

Représentant de la PEEP
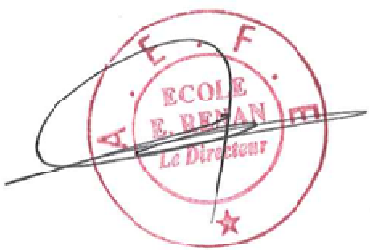
Le Directeur de l'école
Sébastien GALARD